

Fiche de poste :

2 postes d'écogardes saisonniers H/F pour la saison estivale 2026

L'écogarde de la vallée du Fango est chargé d'assurer la surveillance des lieux vis à vis de la fréquentation du public. Il contribue à maintenir et à valoriser la qualité paysagère du site et la sécurité des usagers.

Zone concernée :

La rivière du Fango et la route départementale RD351 entre le parking du Ponte Vecchju et le hameau de Montestremu.

Le poste :

CDD saisonnier de 2 mois (du 1^{er} juillet au 31 août 2026)

Horaires de présence sur le site (sous réserve de modification) :

Du lundi au vendredi : de 10h30 à 16h30

Samedi ou dimanche : de 10h30 à 16h30

Soit 35 heures / semaine et 1 jour de repos. Travail le week-end (samedi ou dimanche) par roulement. Pendant la haute saison, les mardi 14 juillet et samedi 15 août 2026 seront des jours travaillés.

Informations importantes : la Communauté de Communes Calvi-Balagne ne fournit pas de logement, ni de voiture de service, ni de remboursement des frais de déplacements pour se rendre sur le lieu de travail depuis le lieu d'hébergement.

Condition de rémunération : SMIC et possibilité d'heures supplémentaires en fonction des besoins du service

Profil et compétences techniques recherchés :

- Être âgé(e) de 18 ans au minimum avec niveau baccalauréat et plus ;
- Bonnes connaissances naturalistes et des espaces protégés ;
- Goût du travail en équipe et en autonomie ;
- Sens de l'observation ;
- Aptitudes rédactionnelles (comptes rendus d'activité, carnet de bord des sites, etc.) ;
- Aptitudes relationnelles à la pédagogie et à la sensibilisation (sens du contact, approche différenciée selon les publics, etc.) : première expérience d'animation grand public appréciée ;
- Aptitudes physiques pour le travail en extérieur avec de fortes chaleurs (randonnée quotidienne, déplacement à vélo, nettoyage du site et des toilettes, etc.) ;
- Maîtrise d'une langue étrangère au minimum (Anglais, Italien, ou Allemand) ;
- Connaissances des gestes de premiers secours ;
- Adaptabilité aux conditions et horaires de travail.

Missions :

- Accueillir, informer le public et valoriser la biodiversité : orienter, prévenir et conseiller les visiteurs, faire respecter les règles de bonne conduite et les consignes de sécurité, distribuer les dépliants informatifs, sensibiliser et informer sur les enjeux liés à la préservation de la biodiversité du site ;
- Surveiller : réaliser un suivi de fréquentation (comptage quotidien des véhicules) ;
- Participer à différentes actions du plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (détection, surveillance et veille sur différents secteurs ciblés) ;
- Identifier, gérer ou réaliser des travaux de maintenance et d'entretien : nettoyer et entretenir le site (déchets, toilettes sèches, etc.), contrôler l'état de la signalétique des sentiers de randonnée, proposer des évolutions concernant l'entretien du site, signaler toute anomalie et risque d'accident.
- Rendre compte de ses activités à son supérieur hiérarchique : tenir à jour le carnet de bord du site (cahier journalier de suivi de la fréquentation et d'observations de la faune, la flore).

Ce poste est sous l'autorité administrative de la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Calvi-Balagne et sous l'autorité fonctionnelle de l'animatrice Natura 2000 « Rivière et Vallée du Fango ».

Retour des candidatures (CV et lettre de motivation) par courriel à l'adresse suivante :

natura2000@cc-calvi-balagne.fr

Ou

Par voie postale :

À l'attention du Président de la Communauté de Communes Calvi-Balagne
4 bis Avenue du Commandant Marche
20260 CALVI

Date limite de réception des candidatures : 11 mai 2026